



**Le Local customisé grâce
à « Été solidaire » - P.9**

**Du Wi-Fi gratuit à
Villers-le-Bouillet ! - P. 3**

**Une nouvelle brasserie
ouvre ses portes - P. 12**





L'Edito du Collège

Un couple de Villersois fêtait ses noces de Platine, ce 9 septembre 2020 : septante années de mariage, un vécu commun hors normes et des valeurs à transmettre aux plus jeunes.

Traditionnellement, les jubilaires sont mis à l'honneur dans les locaux de l'administration.

Mais si monsieur vit toujours au domicile, madame réside dans une maison de repos et de soins, dans une autre commune : pour cette raison et à cause des règles sanitaires, nous avons été confrontés à l'impossibilité de les recevoir.

Qu'à cela ne tienne : contact a été pris avec monsieur et le bourgmestre s'est proposé de l'accompagner là où réside madame.

Touché par la proposition mais néanmoins dépité, le jubilaire lui a répondu que la démarche était impossible : il n'a plus pu approcher son épouse depuis le 11 mars, date à laquelle les visites en maisons de repos ont été interdites. Tout au plus a-t-il pu lui parler derrière une vitre, lorsque les mesures ont, un rien, été assouplies.

Coup de fil du bourgmestre à la maison de repos, discussion avec une infirmière d'abord, avec le directeur ensuite, pour finalement obtenir un accord pour une rencontre réelle en petit comité (les jubilaires, leurs deux enfants et le bourgmestre), le jour des noces de platine.

Comment et pourquoi avoir insisté et convaincu l'institution de faire une exception aux mesures, en ouvrant ses portes ?

Parce que les mesures sanitaires, aussi indispensables qu'elles soient, ne justifient pas toute perte d'humanité.

La composition du Ceval (la cellule d'évaluation qui remet des avis aux autorités publiques dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de coronavirus) a d'ailleurs été revue, en diminuant le nombre d'experts scientifiques et en intégrant des experts économiques, mais aussi des spécialistes en comportements humains.

Car la virologie n'est pas la seule science, et il ne sert à rien de prétendre agir pour sauver des vies si c'est pour qu'elle se poursuivent sans valoir la peine d'être vécues.

L'essentiel est invisible pour les yeux, et le fait qu'on soit virologue et muni d'un microscope n'y change rien.

Les règles ont leurs exceptions, et l'humanité les justifie.

Interdire à deux personnes séparées depuis des mois de se tenir la main tout juste septante ans après qu'elles se soient dit « oui », eut été plus destructeur que tout.

Leur permettre de se toucher ce jour-là a constitué, de façon brève et symbolique, un retour à la vie normale, auquel chacun aspire.

Puisse-t-elle reprendre ses droits le plus rapidement possible.

Bonne rentrée à tous.

François Wautelet, Bourgmestre

Christine Collignon, Jean-François Ravone, Hélène Fastré,
Brigitte Simal, Echevin(e)s

Philippe Ancion, Président du CPAS

Editeur responsable :

Collège communal de Villers-le-Bouillet


Coordination rédactionnelle :

Cédric Willems, chargé de communication et de relations publiques

Prochaine parution du 4530 : Début janvier 2021

Merci à l'ensemble des personnes, qui, au sein des différents services communaux, ont apporté leur contribution rédactionnelle à ce numéro.

Retrouvez l'information sur :

 Commune de Villers-le-Bouillet



Horaires d'ouverture

Les services communaux vous accueillent avec plaisir chaque jour au sein de l'administration communale, rue des Marronniers 16 à 4530 Villers-le-Bouillet aux heures suivantes :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h30 — 12h	8h30 — 12h		8h30 — 12h	8h30 — 12h
Après-midi			13h30 — 19h		

Permanences

Le Service Population & Etat Civil tient une permanence le mercredi de 16h à 19h (excepté du 1 juillet au 31 août inclus et du 24 décembre au 31 décembre inclus). Il est également accessible le mardi dès 7h30 sur rendez-vous préalable uniquement.

Le Service Cadre de Vie (urbanisme, environnement, énergie, mobilité, logement) assure une permanence chaque premier mercredi du mois de 16h à maximum 19h sur rendez-vous préalable uniquement.



Un distributeur de billets sur le parking du Louis Delhaize

Les Villersois l'attendent depuis plus d'un an et le départ de l'agence Belfius en mai 2019. Un distributeur de billets est en cours d'installation sur le parking du Louis Delhaize. Cet appareil est mis en place par bpost, dans le respect de son contrat de gestion. bpost doit en effet maintenir un distributeur de billets dans toutes les communes où le service n'est pas offert par une autre institution financière.

Les travaux d'installation de ce distributeur ont commencé début août et pour une mise en fonction en septembre. Ils viennent mettre un terme à de longues démarches entreprises afin de maintenir un tel service sur le territoire communal. Il a fallu prendre contact avec bpost, choisir l'endroit le plus approprié, mettre en place une convention entre bpost et le propriétaire (privé) du terrain pour voir enfin le résultat à la fin de l'été 2020. Cette installation a néanmoins été retardée par la crise sanitaire.

Une prime « Sport – culture » pour les enfants de 3 à 16 ans

Dans le but d'encourager la pratique sportive et culturelle de manière régulière des enfants et jeunes gens, la Commune de Villers-le-Bouillet accorde une prime annuelle pour l'inscription à un club sportif ou à une association culturelle pour une saison, couvrant tout ou en partie l'année civile en cours.

Quelles sont les activités concernées ?

- les activités sportives organisées par des clubs sportifs,
- les activités culturelles organisées par des associations culturelles.

Quelles conditions dois-je remplir pour prétendre à la prime ?

- avoir entre 3 et 16 ans accomplis au cours de l'année civile,
- être domicilié sur le territoire de la Commune de Villers-le-Bouillet,
- pratiquer l'activité concernée, y compris en dehors du territoire villersois, de manière régulière,
- la prime sera allouée pour une seule activité, une seule fois par année civile et par jeune.

Quel est le montant de la prime ?

Le montant de la prime communale est de 40 euros, par an et par enfant. Si le montant de la cotisation est inférieur à 40 euros, le montant de la prime sera équivalent au montant de la cotisation.

Comment demander la prime ?

La demande de prime doit être introduite auprès du service Finances, Fiscalité et Patrimoine à l'aide du formulaire de demande disponible sur www.villers-le-bouillet.be ou sur simple demande à l'administration communale. Ce formulaire doit être dûment complété et signé par le demandeur de la prime ainsi que par le/la club/association et envoyé au plus tard le 31 décembre de l'année civile.



Du Wi-Fi gratuit à l'administration communale, au CPAS et au hall des sports

Bénéficier d'une connexion Wi-Fi de haute qualité gratuitement est maintenant possible à Villers-le-Bouillet ! La Commune a équipé plusieurs de ses bâtiments accessibles au public dans le cadre de son développement technologique grâce à des fonds européens.

L'administration communale, le CPAS et le hall des sports proposent désormais une connexion Wi-Fi à haut débit. 21 points d'accès, dont 9 à l'administration communale, 5 au CPAS et 7 au hall des sports, permettent au citoyen ou à l'utilisateur du lieu de bénéficier gratuitement de cette technologie, aussi bien pour leurs démarches administratives que pour accéder à diverses applications installées sur leur smartphone, tablette ou ordinateur portable.

Cette installation a été rendue possible grâce aux fonds européens du projet WIFI4EU. Cette initiative promeut la connectivité Wi-Fi gratuite pour les citoyens européens dans les lieux publics. Le premier appel à candidatures a été lancé dans toute l'Europe en novembre 2018. La Commune de Villers-le-Bouillet a décidé d'y répondre et faisait partie des 2800 candidatures retenues par la Commission européenne, dont 23 en Wallonie, pour bénéficier du financement. Notre territoire bénéficiait alors d'un coupon d'une valeur de 15.000€ servant à installer des équipements Wi-Fi dans des lieux publics qui n'étaient pas encore dotés de cette technologie.

La mise en place d'un Wi-Fi répond à un besoin exprimé par une partie de la population, mais aussi plusieurs prestataires de la Commune de Villers-le-Bouillet. Elle participe également au développement de la politique de développement technologie prévue par le Programme Stratégique Transversal de la Commune de Villers-le-Bouillet dans le cadre de la « Smart City ».



Un camion 4X4 polyvalent pour le service Travaux & Entretien

Un nouveau véhicule a fait son entrée dans le parc automobile de la Commune de Villers-le-Bouillet. Un Unimog, camion 4X4 polyvalent, renforce le Service Travaux & Entretien dans ses missions quotidiennes.

Assurer la propreté des villages, l'épandage en hiver ou encore d'autres tâches, incombe au service Travaux & Entretien d'une commune. Cette polyvalence des interventions nécessite divers équipements, mais aussi bien souvent des véhicules distincts. La Commune de Villers-le-Bouillet a dès lors décidé d'acquérir un camion 4X4 polyvalent de la marque Unimog, livré le mercredi 26 août au Service Travaux & entretien.

Equipé d'une petite benne, d'une brosse de désherbage, d'une brosse de nettoyage, d'une épandeuse à sel ou encore d'une lame à l'avant pour les conditions hivernales, il sillonne les rues villersaises depuis début septembre. D'autres outils pourront

également venir équiper l'Unimog à l'avenir, en fonction des besoins du service.

Plus économique, écologique, fonctionnel et confortable qu'un tracteur, il permet aux ouvriers communaux de gagner du temps dans l'exécution de leurs tâches quotidiennes et de répondre à l'évolution des réglementations, notamment l'interdiction d'utilisation de produits phytos. L'Unimog remplace d'ailleurs deux tracteurs au sein de la flotte des véhicules communaux. Ces derniers souffraient de l'âge ou de pannes nécessitant un important investissement financier.

Ce camion 4X4 polyvalent a été acheté pour un montant de 249 998€ TVAC financé sur fonds propres. Les ouvriers communaux, futurs utilisateurs, ont été pleinement associés à la réflexion et au choix de cet outil multifonctionnel afin de répondre au mieux à leurs besoins.



Lifting complet pour la rue du Vieux Clocher

La rue du Vieux Clocher, située à proximité de l'église de Villers-le-Bouillet, a retrouvé une seconde jeunesse. Un important chantier débuté fin janvier vient de prendre fin pour la plus grande joie des habitants.

Ces travaux avaient pour objectif une réfection complète de la voirie. Ils étaient effectués en collaboration avec l'AIDE et la SWDE. Toute la rue bénéficie dès lors d'un égouttage. Les conduites d'eau ont aussi été remplacées. Pour sa part, la Commune de Villers-le-Bouillet en a profité pour réasphalter l'ensemble de la voirie. Un trottoir a également été créé le long des habitations afin de rendre le passage des piétons plus sécurisé.

Ce chantier réalisé par la société COLAS était repris dans le Plan d'Investissement Communal 2017 – 2018. Il a nécessité une dépense communale de 353 566€ TVAC, dont 189 647€ de subsides de la part de la part du service Public de Wallonie. Le coût total du chantier, pour les trois opérateurs réunis, s'élève à 681 490€ TVAC.





Les clubs de foot autonomes pour la tonte des terrains

Les quatre clubs de football que compte l'entité de Villers-le-Bouillet sont désormais autonomes en ce qui concerne l'entretien de leurs terrains. La Commune de Villers-le-Bouillet vient d'acquérir du matériel de tonte à leur destination pour un total de 20 600€ TVAC.

Le club de football de Vaux-Borset, qui a trois terrains à entretenir, bénéficie désormais d'une tondeuse, d'un tracteur et d'une débroussailluse. Celui de Villers-le-Bouillet dispose d'un tracteur et d'une débroussailluse pour l'entretien de son unique terrain. Les deux autres clubs, Warnant et Fize, n'ont pas souhaité être équipés en matériel. Ils recevront dès lors un subside unique, dont le montant dépendra du nombre de terrain.

Cette démarche vise à renforcer la présence des ouvriers communaux dans les différents villages. La tonte des terrains de football était en effet effectuée par le personnel communal, ce qui occupait plusieurs hommes durant de nombreuses heures chaque semaine.



La Commune fin prête à affronter les conditions hivernales

L'hiver et ses conditions météorologiques parfois difficiles feront leur apparition dans les prochains mois. Le service Travaux & Entretien se tient prêt à affronter cette période de l'année et met tout en œuvre pour maintenir l'accessibilité des voiries en cas de conditions hivernales.

Diverses dispositions sont prises afin de permettre au mieux la circulation des véhicules sur les 130 kilomètres de voiries communales que compte Villers-le-Bouillet en cas de conditions hivernales. Avec l'aide de plusieurs véhicules, les ouvriers se mettent à l'œuvre dès l'apparition des premiers flocons ou que la situation le nécessite.

Différents circuits de déneigement ont été mis en place par le service travaux. Sont dégagées en priorité les différentes rues en pente que compte notre territoire, les routes empruntées par les bus et les accès aux différents bâtiments publics (écoles, administration communale...).

En plus de la neige, les services communaux dégagent aussi les branches et autres objets tombés sur la voirie. S'il s'agit de câbles électriques, veuillez prendre contact avec l'opérateur du réseau de distribution d'électricité, RESA. Les services communaux ne sont cependant autorisés à intervenir que sur l'espace public et ne peuvent dès lors dégager votre véhicule s'il est bloqué dans votre allée privée.

La Nationale 65 (rues de Waremme et de Huy) ainsi que la Nationale 684 qui relie Villers-le-Bouillet et Tihange sont quant à elles des routes régionales. Le SPW s'occupe dès lors de leur déneigement et de leur entretien.

Pour signaler tout problème concernant les voiries communales : 085 616 277.



En bref

Un nouveau nettoyeur haute pression

Parmi les achats récents destinés au Service Travaux & Entretien, on retrouve également un nettoyeur haute pression. L'ancien, défectueux ne répondait plus aux attentes des ouvriers communaux. Ce nouvel équipement permet l'entretien des différents véhicules et machines utilisés par le service. Il sert également lors de différents travaux de nettoyage. Il a nécessité une dépense de 5985,18€ TVAC.

Du gel hydroalcoolique pour les clubs de football et les maisons de quartier

La crise sanitaire actuelle demande la prise de précautions afin que les activités puissent reprendre petit à petit à Villers-le-Bouillet. Afin d'aider les clubs sportifs présents sur notre territoire, la Commune a décidé de prendre à sa charge l'achat de distributeurs de gel hydroalcoolique sans contact pour les quatre clubs de football, tout comme elle en avait équipé le hall des sports dès la réouverture.

Les maisons de quartier sont également un haut lieu de la vie associative sur l'entité de Villers-le-Bouillet. Là aussi, des distributeurs de gel hydroalcoolique sans contact ont été fournis. Elles ont également été équipées de distributeurs de papier essuie-mains.



Football, handball et handisport récompensés aux prix sportifs villersois



Le sport était à l'honneur le mercredi 15 juillet à Villers-le-Bouillet. La Commune a mis les performances des clubs et sportifs en lumière lors de la remise des prix sportifs. Trois équipes et trois sportifs individuels ont été primés.

La cérémonie annuelle de remise des prix sportifs s'est tenue le mercredi 15 juillet 2020 à Villers-le-Bouillet. Une occasion pour les autorités communales de mettre en valeur les performances des clubs qui évoluent sur son territoire, mais aussi certaines performances individuelles. Trois équipes et trois sportifs ont été récompensés.

Le RFC Villers, club de football et hôte du jour, s'est particulièrement mis en évidence en cette saison 2019-2020, notamment grâce à deux de ses équipes. L'équipe première, évoluant en quatrième provinciale, a décroché le titre en série A. Un résultat qui permet à ce club de retrouver la troisième provinciale après plus de 25 ans !



Le RFC Villers compte également plusieurs équipes de jeunes. L'une d'elles, les U11, s'est démarquée par son nombre impressionnant de victoires. Les 19 rencontres disputées entre le 24 août et le 15 février se sont soldées par une victoire. Cette équipe composée de 14 joueurs a inscrit pas moins de 141 buts et a également remporté quatre des cinq tournois disputés durant la trêve.



Toujours au niveau footballistique, le club du RFC Warnant a vécu une saison historique. Deux ans après avoir rejoint la Division 3 Amateur, le club rejoint à présent la division supérieure, la D2 Amateur ACFF, grâce à son titre de champion. Cette promotion permettra au club de Warnant de rencontrer lors de la saison 2020 – 2021 les clubs voisins de Verlaine, Waremme ou Stockay, mais aussi des équipes comme La Louvière ou Tubize.



Au niveau individuel, c'est tout d'abord le handball qui est à l'honneur. Kevin Siraut s'est illustré en BENE-League avec son club, le HC Visé BM. Le Villersois a d'ailleurs été élu deuxième meilleur gardien de Belgique. Une belle reconnaissance pour ses performances tout au long de la saison.



La Commune de Villers-le-Bouillet a aussi tenu à mettre à l'honneur un bénévole engagé depuis plus de 60 ans pour son sport, le handball. André Praillet, qui a reçu un prix spécial du jury lors de la remise des prix de la saison de handball, a toujours été au service de son club, le Handball Villers 59, mais aussi de la ligue de handball. Il a également officié comme arbitre international.



La performance la plus remarquable de l'année est à mettre à l'actif du para-triathlète Florent Cornu. Ayant perdu l'usage de sa jambe gauche en 2016 à la suite d'une grave maladie, il s'est mis à l'handisport en 2018 grâce à l'asbl « Leg's Go » de Luc Huberty. En juin 2019, Florent Cornu a réalisé l'ascension du Mont Ventoux à vélo grâce à une bicyclette adaptée et à la seule force de sa jambe valide. Il a également pris la première place du classement du triathlon de la Gileppe Trophy Orbea dans sa catégorie. Pour 2020, le Villersois s'était fixé un objectif encore plus fou : participer à l'Ironman 70.3 de Vichy, un triathlon de longue distance. Cependant, au vu de la situation liée au coronavirus COVID-19, cette épreuve est annulée. Ce n'est que partie remise en 2021 !



Première étape vers un réseau pour les déplacements vélo et piéton à Villers

La mobilité douce et la sécurité des déplacements sont des préoccupations importantes qui ont été régulièrement soulevées par les habitants.

À l'heure actuelle, les déplacements doux dans l'entité sont difficiles et peu sécurisés. La prédominance de la voiture dans les habitudes de déplacements des habitants contribue à limiter l'usage des modes doux, même si le trajet porte sur de petites distances.

Le souhait est de développer un réseau constituant une alternative aux déplacements automobiles pour se déplacer dans l'entité en reliant les différents pôles d'attractivité.

Ce réseau a été réfléchi en tenant compte des projets en cours : réseau cyclable à l'échelle des 12 communes du GAL-Je suis Hesbignon et le réseau points nœud.

Pour chaque liaison, les membres du groupe de travail ont vérifié sur le terrain la pertinence du tronçon et les points d'attention selon différents critères : rapidité, sécurité, confort.

Vous avez des remarques ou suggestions par rapport à ce réseau n'hésitez pas à les communiquer (coordonnées de Cécile Charlier ci-dessous).

Prochaine étape : identification des aménagements piétons dans les différents cœurs de village de l'entité

Le deuxième volet du projet concernera la sécurisation des déplacements piétons. Pour ce faire, chaque cœur de village de l'entité sera parcouru pour identifier les tronçons à aménager.

Une partie du centre de Villers-le-Bouillet a déjà été analysé par les aînés début de cette année 2020, un bon début pour lancer la démarche sur les autres villages.

Si vous êtes intéressés à rejoindre le groupe de travail, n'hésitez pas à prendre contact avec Cécile Charlier au 085 616 278 ou cecile.charlier@villers-le-bouillet.be, nous vous tiendrons au courant des réunions et visites sur terrain.



Crédit : FRW

Les guêpes, des insectes mal-aimés et à tort.

L'information ne vous aura pas échappé, que ce soit dans les médias ou encore sur les réseaux sociaux : les guêpes pullulent cette année et elles sont plus agressives. Il s'agit bien sûr d'une idée reçue, alimentée par notre peur d'être piqué et par tout ce tapage.

Nous souhaiterions vous rassurer et vous montrer une toute autre image de ces acteurs de la biodiversité.

Chaque année, à la même période, les guêpes font les gros titres des journaux. C'était déjà le cas en 2016, en 2018 et cette année encore. Pourtant, les guêpes sont actives dès la fin de l'hiver. Alors pourquoi ne les remarque-t-on qu'à la fin de l'été ?

À la fin de l'hiver, la reine quitte son abri et se met à la recherche d'un lieu pouvant accueillir son nid : un creux dans un arbre mort ou sur une branche, un trou dans le sol, ou très fréquemment sous un toit. Les chalets de jardin, les greniers, les remises... sont des endroits attirants.

Elle grattera d'ailleurs le bois de ces derniers, qu'elle mélangera à de la salive jusqu'à en faire une pâte à papier avec laquelle elle façonnera les premières alvéoles constituant le nid. Ces alvéoles seront ensuite remplies de nourriture et un œuf y sera déposé. Deux à trois semaines plus tard, de nouvelles guêpes verront le jour, des ouvrières qui prendront le relais de la reine dans ses tâches quotidiennes. La reine ne s'occupera plus dès lors que de pondre.

Les ouvrières vont donc construire davantage d'alvéoles et vont alimenter les larves en chassant mouches, moustiques, chenilles, pucerons, ... autres insectes considérés comme nuisibles. Une ouvrière pouvant capturer durant sa vie jusqu'à 1000 mouches. Mais les guêpes visitent également les fleurs et contribuent ainsi à la pollinisation. C'est là l'essentiel préoccupation des guêpes.

Mais à la fin de l'été, le nid est à son maximum, les mâles et les nouvelles reines vont bientôt voir le jour et n'ayant pratiquement plus de travail à fournir, nos ouvrières adoptent alors un régime plus sucré que protéiné et s'invitent alors à nos tables. À l'automne, la colonie décline et se désorganise, les ouvrières et les mâles meurent. Seules les nouvelles reines fécondées vont se mettre en quête d'un abri. Au printemps suivant, tout recommencera et donc un nouveau nid sera construit, les guêpes n'occupant jamais deux fois le même nid.

Donc, avant de faire appel aux pompiers ou à une société spécialisée, posez-vous cette question : la présence de ces guêpes est-elle réellement dangereuse pour ma santé ou celle de mes enfants ?

Les guêpes qui sont visées par cet article sont surtout la guêpe commune et la guêpe germanique. Mais de nombreuses autres espèces se rencontrent dans la nature, certaines sont prédatrices, d'autres sont parasites, certaines sont sociales, d'autres sont solitaires. Venez nous rejoindre sur le groupe Facebook du PCDN pour en apprendre davantage.



Crédit : PCDN



Un été rythmé par les stages

Un été un peu particulier... mais rempli de moments de partage, de découvertes, de détente, de rires et d'amusement : une vraie bouffée d'air frais !

La crise sanitaire n'a pas effrayé certains opérateurs dans l'organisation des stages d'été. Ces derniers sont nombreux à avoir été maintenus sur notre territoire. Malheureusement, d'autres opérateurs ont été moins chanceux et n'ont pu proposer leurs stages. Il leur était impossible de respecter les normes sanitaires. Nous nous réjouissons de les voir accueillir à nouveau des participants lors des prochaines périodes de vacances.

'Un jour/un stage ' a également dû être annulé. Nous tenions à remercier les différents opérateurs qui s'étaient proposés pour accueillir des enfants le temps d'1/2 journée afin de leur faire découvrir leur passion.

Succès pour la Cure de Plein Air

La Cure de Plein Air a connu un réel succès avec 148 participants sur l'ensemble des 6 semaines !

L'organisation générale a dû être revue par l'équipe de coordination : 2 bulles- 2 entrées -2 équipes d'animateurs, port du masque, disposition des locaux, beaucoup de communication... Rien n'a été laissé au hasard. Bravo à l'équipe d'animateurs et de coordination pour leur implication et leur enthousiasme !

En complémentarité de la Cure de Plein Air, d'autres opérateurs d'accueil ont proposé leur programme de stages : le Centre de Formation Sportive, l'Asbl « les petites Bouilles », le RFC Villers, l'Ecole des Poulains, le RFC Vaux-Borset, le Handball Villers 59 et la Villersoise Basket Club.

Un grand merci aux parents pour leur confiance durant cet été !



Crédit : RFC Vaux-Borset



Crédit : VLB



Crédit : VLB



Crédit : VLB



Crédit : RFC Vaux-Borset

Le Patro vous accueille



Crédit : Patro Warnant



Crédit : Patro

Convaincu que la diversité est une richesse, le Patro accueille les enfants de 4 ans (ou qui fêteront leur quatrième anniversaire avant janvier) à 15 ans et provenant de tous milieux. L'équipe d'animateur s'efforce de garder le prix des activités au plus bas afin que chacun ait la chance d'y participer.

L'objectif du patro est d'apprendre la vie en société et d'évoluer de manière responsable tout en s'amusant, c'est pourquoi toutes les activités sont développées autour d'un projet pédagogique qui est disponible sur le site Patro.be.

Cette année fut, effectivement, différente des autres mais les animateurs se sont adaptés et ont lancé des défis aux animés via les réseaux pour continuer de les divertir à distance. Le grand camp commun de juillet a été remplacé par plusieurs camps séparés afin de pouvoir respecter les mesures sanitaires liées au Covid-19.

Les inscriptions se déroulent après une journée test gratuite.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur la page Facebook « Patro Saint Jean-Baptiste de Warnant-Dreye » ou contactez le président via Gsm : 0472 614 473 ou par mail : patrosjb.warnant@gmail.com.

Huit étudiants embellissent Villers-le-Bouillet

Durant deux semaines, du 17 au 28 août, huit étudiants se sont mis au service de leur commune dans le cadre de l'opération « Été solidaire, je suis partenaire 2020 » subsidiée par la Wallonie. Angela, Nell, Noémie, Marion, Aymeric, Logan, Merghim et Grégoire ont retroussé leurs manches pour peindre, nettoyer ou encore ramasser les déchets afin d'embellir l'entité de Villers-le-Bouillet.



Un programme un peu chamboulé suite à la crise sanitaire actuelle. Les aides ponctuelles et animations traditionnellement organisées en collaboration avec la résidence Grangagnage de Vaux-et-Borset n'ont par exemple pu être mises en place en 2020. Encadrés par les Services Plan de Cohésion Sociale, jeunesse, ATL et Travaux & Entretien de la Commune de Villers-le-Bouillet, les adolescents ont tout de même développé leurs capacités personnelles autour de quatre projets.

1. L'embellissement et la customisation du Local Jeunesse

Installé depuis de nombreuses années dans le Clos de la Panneterie, le préfabriqué accueillant le Local Jeunesse, lieu d'activités à destination des jeunes des cités le mercredi après-midi, a subi un petit lifting. Sur base des idées apportées par les étudiants, un véritable projet de customisation de la façade a vu le jour. « La seule demande était de ne pas utiliser de couleurs trop flash afin de ne pas déranger le voisinage » explique Olivier Chaltin, artiste plasticien qui a chapeauté ce projet.

Un décor très « nature » a finalement trouvé sa place sur le préfabriqué. Une véritable découverte de diverses techniques de peinture qui a ravi les étudiants. « En plus, cela s'intègre dans l'environnement. Les premiers échos reçus de la part des voisins sont positifs », commente Mickaël Lhomme, chef de projet du Plan de Cohésion Sociale.



2. L'entretien des quartiers d'habitation sociales « Clos de la Panneterie » et « Cité Mabiets »

Toujours au niveau du Clos de la Panneterie, mais aussi Cité Mabiets, les huit étudiants ont redonné un coup de jeune à certaines allées. Un nettoyage nécessaire à certains endroits. « On ne savait quasiment plus passer dans certaines d'entre elles » déclare Mickaël Lhomme. Angela, Nell, Noémie, Marion, Aymeric, Logan, Merghim et Grégoire ont également ramassé des déchets dans plusieurs rues de l'entité et remplis de nombreux sacs.



3. L'entretien et le nettoyage des locaux des Restos villersois

Les locaux des Restos villersois ont été rafraîchis durant ces deux semaines. Situés dans l'ancien bureau de police, juste à côté de l'ancienne administration communale, ils servent durant la période hivernale à la distribution de colis alimentaires aux personnes qui en éprouvent le besoin. Nettoyage des locaux, des frigos, des congélateurs et mise en peinture des deux pièces servant à l'accueil du public, tout est passé entre les mains des étudiants encadrés par Jessica Robert du service ATL. « C'est magnifique » commente Annie Hinand, la responsable des Restos villersois.



4. La réalisation de fresques décoratives à la cafétéria du hall des sports

Le dernier projet mené dans le cadre de l'opération « Été solidaire, je suis partenaire » 2020 à Villers-le-Bouillet est la réalisation de fresques décoratives installées au niveau de la cafétéria du hall des sports. Fraichement remise en couleur, un espace restait à meubler sur l'un des murs. L'idée a donc germer dans la tête des surveillants du hall des sports et de Mickaël Lhomme de réaliser des panneaux décoratifs représentant les différents sports pratiqués au sein du bâtiment. Aidé par le service Travaux & Entretien et Olivier Chaltin, les étudiants ont d'abord tracer les silhouettes à l'aide d'un projecteur et peint une première couche à la bombe avant de laisser parler leur imagination via différents apports de couleurs. Le résultat : six fresques très colorées représentant le mini-foot, la gymnastique, les arts martiaux, le yoga, le handball et le basket-ball.





Aide à destination des citoyens impactés financièrement par la crise du coronavirus Covid-19

Les CPAS vont octroyer des aides matérielles, sociales, médicales, médico-sociales ou psychologiques aux personnes qui ne peuvent plus faire face à des dépenses quotidiennes ou liées à des soins médicaux en raison de la crise du coronavirus.

Pour qui ?

Toutes les personnes qui subissent les répercussions de la crise du COVID-19. Cette aide n'est pas limitée aux seuls bénéficiaires du droit à l'intégration mais s'adresse à toute personne reconnue par le CPAS comme étant en état de besoin après une analyse individuelle.

Par exemple : certains travailleurs qui ont perdu une partie de leur revenu ou doivent faire face à des dépenses supplémentaires, les travailleurs issus de l'économie collaborative, les travailleurs occupés à temps partiel -avec une attention pour les familles monoparentales-, les étudiants jobistes, certains indépendants, les personnes avec un handicap...

Cette mesure ne s'adresse pas aux personnes qui n'ont pas – ou plus – de titre de séjour leur permettant de résider de façon régulière sur le territoire belge.

Pour quelles interventions ?

- Aide au logement, y compris les charges à l'exclusion de la garantie locative.
- Aide en matière d'énergie relative à la consommation d'énergie, y compris des aides à l'accompagnement et la guidance sociale et budgétaire.
- Aide psychosociale relative à la prise en charge de coûts d'intervenants professionnels reconnus dans le traitement des violences conjugales, des problèmes d'anxiété et troubles psychiatriques.
- Aide en matière de santé. Il s'agit de la prise en charge de frais médicaux : médicaments, factures d'hôpitaux, ... et l'achat de masques, gel et gants.
- Aide à l'accessibilité numérique. Soutien numérique notamment en vue de favoriser les démarches en ligne, les contacts sociaux et le soutien scolaire.
- Aide financière pour des factures impayées du fait d'une diminution des ressources.
- Besoins de première nécessité. Par exemple : intervention dans les coûts de transports, achat de vêtements, achat de lunettes, ...
- Aide pour les familles en difficulté dans le cadre de la lutte contre la pauvreté infantile.

A qui s'adresser ?

Auprès du CPAS de Villers-le-Bouillet qui analysera votre demande.

CPAS de Villers-le-Bouillet

Rue du Monument 1A

4530 Villers-le-Bouillet

Tél. 019 67 92 00

Email : cpas.villers@cpas-villers-le-bouillet.be



Au Four Citoyen !

Vous connaissez certainement le GAL'Opain ? Ce four à pain, acquis avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin, a pour double objectif de favoriser les liens sociaux entre les habitants des villages lors d'animation d'ateliers pains, mais également de sensibiliser la population à l'utilisation d'une farine locale.

Nous ne sommes pas assez de deux pour l'animer et permettre à tous les citoyens du GAL d'en profiter. Nous lançons donc un appel aux bénévoles pour animer des ateliers pain dans les écoles, mais aussi lors d'événements dans vos communes en lien avec les projets du GAL Jesuishesbignon.be.

Le recrutement des animateurs se déroulera lors d'un atelier pain inaugural durant lequel vous serez à la place des « animés ». Ce premier atelier vous permettra de découvrir le four, le déroulement d'un atelier pain, de vous rendre compte du rôle de l'animateur, de vous initier et de vous inscrire (ou pas) à l'aventure !

Si devenir « animateur GAL'Opain » vous intéresse, nous vous proposerons alors gratuitement une mini formation portant sur les sujets suivants :

- Utilisation du four
- Consignes de sécurité (BEPS)
- Boulangerie
- Animation d'atelier
- Transport du four



Vous êtes curieux d'utiliser le GAL'Opain ? Vous faites votre pain et l'expérience vous tente ? Vous voulez transmettre ces valeurs d'alimentation saine et locale et de cohésion sociale dans votre village, votre quartier, votre école ? Alors cette formation d'animateur est faite pour VOUS ! N'hésitez pas à nous contacter au 019 33 85 80 ou par mail (sigrid.stephenne@jesuishesbignon.be) pour plus d'informations.

La SRL Epis de Hesbaye est créée !

Depuis 2 ans déjà, le GAL accompagne un groupe d'agriculteurs hesbignons avec pour objectif la création d'une filière complète du grain à la farine, le tout en circuits-courts. Il y a quelques jours, les 4 agriculteurs impliqués dans le projet sont passés devant le notaire afin de créer une société de production de farines locales : la SRL Epis de Hesbaye. C'est une très belle avancée dans la création de filières céréales locales en Hesbaye liégeoise puisque cette structure juridique permettra de consolider et de pérenniser cette nouvelle filière ! C'est également elle qui sera porteuse et gérante du projet de Hall Relais Agricole qui permettra la relocalisation d'outils de transformation de céréales sur le territoire.

Félicitations à Françoise Vanloubbeeck, Cécile Schalenbourg, Stephan Jansen et Olivier Gathy pour leur implication et la création de cette nouvelle structure !

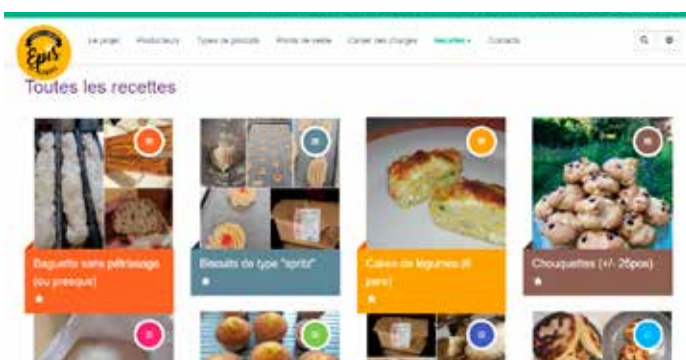


Une plateforme interactive pour promouvoir la filière et les échanges de recettes !

Depuis quelques semaines, le GAL Jesuishesbignon.be a mis en ligne un site internet qui, en plus de présenter les agriculteurs, la farine et tous les points de vente, se veut participatif ! En effet, nous y avons intégré une plateforme sur laquelle les citoyens peuvent trouver toute une série de recettes et de conseils pour utiliser la farine, mais ils peuvent également poster leurs propres recettes ! L'objectif est donc l'échange des savoirs et savoir-faire entre citoyens, tout en sensibilisant les consommateurs à l'importance de relocaliser notre système alimentaire !

Pour plus d'informations, consultez le site dédié :

<http://www.jesuishesbignon.be/episdehesbaye>



Un réseau cyclable "Vélo utile"

Parmi les projets développés par le GAL Jesuishesbignon.be, un fait la part belle à la mobilité. L'ambition générale de ce projet est d'amener la population à utiliser plus régulièrement le vélo pour se déplacer.

Ce réseau cyclable est presque entièrement cartographié. Enrichi et rendu plus lisible grâce au travail de notre collègue Dimitri, le réseau "vélo utile" en Hesbaye liégeoise est consultable en ligne sur le site jesuishesbignon.be.

En binôme avec notre nouvelle co-équipière Patricia, il nous reste trois communes à consulter pour finaliser tous les itinéraires. Ce réseau cyclable est basé sur 3 critères : sécurité, rapidité et cohérence. Il s'est construit en plusieurs étapes avec l'aide des communes, de leurs conseillers en mobilité, des CCATM, des élus locaux et des groupes de travail constitués de citoyens.

N'hésitez pas à surfer sur jesuishesbignon.be afin de découvrir la cartographie de ce réseau !



Ouverture de la nouvelle brasserie-restaurant « La Bonne Fourchette »

Beaucoup l'attendaient avec impatience. C'est désormais officiel : anciennement installée à Braives, « La Bonne Fourchette » déménage et ouvre ses portes dans notre commune !

Idéalement situé rue du Château d'Eau, à deux pas du zoning et proche du centre de Villers-le-Bouillet, ce tout nouvel établissement est doté de tout le confort moderne. Il compte 2 niveaux consacrés aux plaisirs de la table, plus de 160 places assises intérieurs ainsi que des tables extérieures pour une surface totale de 1500 m², et un vaste parking aisé et arboré, doté de places PMR et de bornes de recharge pour des voitures électriques.

Les portes à peine franchies, vous ferez face à un restaurant contemporain spacieux surplombé d'une cuisine semi-ouverte de 100 m² dans lequel vous pourrez choisir et déguster des plats variés, classiques et gourmands. Un élégant bar central sépare le restaurant d'un espace brasserie accompagné de sa petite restauration. Ce bar offre également la possibilité de simplement venir boire un verre sans manger. À l'étage, une brasserie traditionnelle et moderne, spécialisée dans la viande grillée, et, cerise sur le gâteau, une magnifique terrasse panoramique, couverte et chauffée vous permettront de passer d'excellents moments en famille, avec vos partenaires et collègues ou encore entre amis. Enfin, la carte de cet établissement met à l'honneur les produits de qualité, frais et régionaux. Le patron, Stéphane Danze, vous promet un accueil de qualité grâce à un personnel qualifié et dévoué. Une adresse à (re)découvrir !

Par ailleurs, une salle de réunion full équipée située au 2^e étage peut accueillir une trentaine de personnes. Vos réunions professionnelles pourront être accompagnées d'un service traiteur.

Sachez encore qu'en fonction du nombre de personnes, les différents espaces de l'établissement peuvent être loués afin d'accueillir vos événements privés ou professionnels.

Enfin, précisons que 7 emplois locaux ont été créés (en plus des 11 membres du personnel déjà présents) afin de vous recevoir dans des conditions idéales ! L'ADL a travaillé en étroite collaboration avec le Forem et la direction pour communiquer sur ce recrutement local qui constitue un vrai plus pour l'emploi sur Villers-le-Bouillet. D'autres postes seront à pourvoir prochainement, nous ne manquerons pas de vous en faire part via nos différents canaux d'information.

Un cadre exceptionnel, des prestations de qualité, des possibilités de location, de l'emploi local... tout est dit ! Bon appétit !



La Bonne Fourchette
Rue du Château d'Eau, 2 à Villers-le-Bouillet
Ouvert 7j/7 de 10h à 22h
www.labonnefourchette.be
ou sur la page Facebook



Ça déménage à Villers-le-Bouillet

L'Instant Pur Beauté vous reçoit depuis fin août dans un tout nouvel institut ! Et pour ne pas trop perturber la clientèle, celui-ci se trouve, non plus au n°9 rue de Huy mais au n° 7A de la même rue. Un nouveau décor, un plus grand espace et de nouveaux soins et produits à découvrir. Plus de renseignements auprès de Mégan de Gheus (0496/15.03.51) et sur la page Facebook de l'institut « L'Instant Pur Beauté ».

Le bureau Geo-Xs a également changé d'adresse. Xavier Servais, géomètre-expert et certificateur PEB, vous reçoit désormais au n° 78/2 rue de Huy. Contact : info@geo-xs.be ou 085/31.62.21.



Un marché mensuel à Villers-le-Bouillet dès 2021 – Appel aux commerçants de proximité

Au printemps 2021, la Commune de Villers-le-Bouillet, avec l'aide de son ADL, lance son petit marché des produits locaux. Celui-ci aura lieu un jeudi par mois, de 16h à 20h, entre mars et septembre.

Pour mener à bien ce projet, nous recherchons des commerçants de proximité (producteurs, artisans, transformateurs...).

Vous êtes intéressés ? Vous connaissez quelqu'un qui pourrait être intéressé ?

Merci de contacter l'ADL par mail à adl@villers-le-bouillet.be.

Jobs à pourvoir à Villers-le-Bouillet

Retrouvez tous les postes vacants à Villers-le-Bouillet sur le site internet de la commune. Rendez-vous sur www.villers-le-bouillet.be, dans la rubrique « offres d'emploi ». Celles-ci sont mises à jour quotidiennement. Pour tout renseignement, l'ADL est à votre disposition.

ADL – Rue des Marronniers, 16 – 085/30.88.22 – adl@villers-le-bouillet.be

www.villers-le-bouillet.be (rubrique Économie)



Crédit : CW

Rallye Sprint Villersois le 15 novembre

La fin du mois d'octobre et le début du mois de novembre font traditionnellement la part belle aux amateurs de sport moteur à Villers-le-Bouillet. Deux épreuves automobiles se déroulent généralement en cette période de l'année sur notre territoire.

Le Rallye du Condroz-Huy était plus qu'incertain au moment d'écrire ces lignes. Des perturbations sont donc possibles le week-end des 7 et 8 novembre, mais rien n'est sûr. Nous vous recommandons de consulter notre site internet, www.villers-le-bouillet.be, les semaines qui précèdent pour en connaître davantage sur les routes fermées à Villers-le-Bouillet si cette épreuve se déroule.

Une semaine plus tard, les 14 et 15 novembre, le Rallye Sprint Villersois, organisé par le Motor Club hannutois, reprendra quant à lui ses traditionnels quartiers du côté de Fize-Fontaine. L'unique spéciale chronométrée, effectuée à plusieurs reprises par les concurrents, prend son départ depuis la Rue Le Marais et emprunte ensuite les rues suivantes : Au Croiselet, de Verlaine, du Bassin, sous le Pont, Grande Ruelle, Dabée, du Cerf, Jules Pirotte et de Bodegnée. L'ensemble de ces voiries seront interdites à toute circulation, excepté participants et organisateurs, entre 6h et 22h. Le samedi 14 novembre, des reconnaissances du parcours à allure modérée sont également prévues.

Ces organisations entraîneront donc la fermeture de certaines voiries et la prise de mesures de sécurité spécifiques. Les riverains concernés en seront avertis via l'organisateur dans les semaines qui précèdent. Nous vous demandons aussi de respecter les consignes des commissaires de course et de penser à votre sécurité !



Une rentrée particulière à l'école communale



Ecole communale
Villers-le-Bouillet

Après six mois sans école pour certains élèves, les classes primaires et maternelles sont rentrées mardi 1^{er} septembre.

Pour protéger notre santé, certaines mesures sanitaires sont nécessaires. Nous devons tous nous laver les mains régulièrement, limiter nos contacts avec les autres classes.

Les enseignants doivent porter un masque.

Malgré cette rentrée très spéciale, pour une majorité des enfants, il était temps de retrouver les copains. Cette rentrée à l'école communale de Villers-le-Bouillet est la bienvenue.



Crédit: VLB

Des nouvelles de la petite école communale « I.Peters » à Fize-Fontaine

Coucou, c'est nous, les p'tits loups de Fize.

Quelle joie de reprendre le chemin de l'école en ces temps si particuliers. Bienvenue à de nouveaux petits amis : Naomi, Yumi, Théophile et Elena.

En cette rentrée, nous avons eu la surprise de découvrir notre nouvelle cuisine toute colorée... Elle est magnifique ! Nous nous réjouissons de pouvoir cuisiner de chouettes recettes... Très bientôt, nous allons pouvoir faire de bonnes compotes avec

les pommes et les prunes de notre verger.

Nous avons également découvert plein de nouveaux ateliers concoctés par nos institutrices, Mmes Sophie, Magali et Sandrine.

Si vous voulez des infos pour venir vivre avec nous de jolies aventures, n'hésitez pas à prendre rendez-vous au 085 21 21 27.

À très bientôt.

Les p'tits loups de Fize et leurs institutrices.



Crédit: SW

De la musique & du théâtre à partir de 5 ans à Villers-le-Bouillet !

Formez-vous à la musique ou au théâtre avec l'Académie « Marcel Désiron ». Basée à Amay, elle prodigue également des cours depuis de nombreuses années dans notre entité. Dans les locaux de l'école communale de Villers-le-Bouillet, les enfants peuvent découvrir plusieurs disciplines : éveil musical et formation musicale (mardi et vendredi), guitare et piano (lundi et mardi) ainsi que l'éveil théâtral et la formation théâtrale (lundi).

L'Académie « Marcel Désiron » propose également d'autres cours dans ses bâtiments d'Amay comme les percussions, le chant, le saxophone, l'histoire de la musique, de nombreuses formations jazz... Des cours qui sont destinés aussi bien aux enfants (à partir de 5 ans) qu'aux adultes. Toutes les formations sont à découvrir sur le site academieamay.com



Pour toute information, prenez contact avec l'académie :
au 085 31 20 11 ou par mail à academie.desiron@skynet.be.
Les inscriptions sont prolongées jusqu'au 15 octobre.



VIDEM s'est créé en s'auto-finançant et en ne dépendant d'aucun parti traditionnel, le dénominateur commun de ses membres étant la volonté de gérer autrement.

Progressivement, cette gestion nouvelle prend place.

Deux exemples.

En matière d'entretien des locaux communaux, la tendance a toujours été d'engager dès qu'un problème de propreté voyait le jour. Or, un défaut d'entretien ne résulte pas nécessairement d'un manque de personnel. C'est pourquoi, à l'initiative de VIDEM, le collège a sollicité un audit en matière de nettoyage. Une société spécialisée a réalisé cet audit, visitant les locaux et rencontrant chaque membre du personnel concerné. Les ressources et les besoins (tel local nécessite x agents pendant x heures, telle personne est la plus apte à effectuer telle tâche, ...) ont ainsi été définis et mis en adéquation, pour rationaliser l'organisation du travail.

Une autre initiative novatrice de VIDEM ? Pour objectiver et dépolitiser les recrutements, désormais, lorsque la commune doit engager, elle s'adjoint les services d'un professionnel du recrutement, qui participe aux entretiens et l'aide à se faire une idée précise de la personnalité et des compétences des candidats. Pour poser le bon choix. Cela peut paraître anecdotique, mais par rapport à certaines pratiques du passé, il s'agit d'une vraie révolution.

VIDEM a de grands projets, portés par le collège. Nous en reparlerons.

Mais par ces deux exemples, nous voulions vous prouver que même dans la gestion quotidienne, il est possible d'apporter plus de transparence et d'efficacité.

Bonne reprise à tous, et n'hésitez pas à nous interpeller et à nous rejoindre (contact@videm.be).

La rentrée scolaire

A l'heure d'écrire ces lignes, la rentrée scolaire a eu lieu depuis quelques jours. Une rentrée sous « code jaune », selon les nouvelles modalités entrées dans nos vies récemment.

Selon leur âge nos jeunes élèves devront s'habituer à porter un masque, gageons et espérons que cette mesure soit efficace !

Mais réjouissons-nous de cette rentrée où nos enfants peuvent enfin renouer avec leurs camarades de classe et un lien social, éminemment nécessaire. Bonne rentrée à tous les élèves et au corps enseignant.

Des nouvelles du sport

Les activités sportives ont repris, réouverture du hall des sports à la mi-juin, reprise des entraînements de football, etc. Des réouvertures selon des conditions « covid », les services communaux et les clubs ont travaillé de concert pour organiser au mieux celles-ci. Nous tenons par ces quelques lignes à remercier les clubs pour leur participation qui a permis une bulle d'oxygène pour tous nos sportifs villersois.

Ceux-ci ont d'ailleurs été mis à l'honneur dans le cadre des mérites sportifs dont vous découvrirez le palmarès dans le présent bulletin.

Malgré une année difficile, Villers n'a pas manqué de champions, comme vous l'aurez constaté. Bravo à eux et bonne reprise au monde sportif villersois !

Des nouvelles du service voirie

Vous l'avez, peut-être, déjà croisé dans nos rues

Un nouveau camion Unimog, camion 4x4 polyvalent, a été acquis pour notre service « travaux ».

Épandage, lame, brosse, désherbage, nettoyage, Autant de fonctions qui, nous l'espérons, nous permettrons d'encore améliorer l'efficacité du travail de notre service.

L'équipe GénérationS4530

« Ah, la bicyclette !

Elle te permet d'aller cinq fois plus vite que le piéton

Tu dépenses cinq fois moins d'énergie et tu vas cinq fois plus loin

En vérité, je te le dis, camarade, la révolution passera par le vélo »
(Julos Beaucarne – 1979)

En 1973, nous vivions les premiers dimanches sans voiture. Nous ressortions nos vélos et, même si ça grinçait par endroits, la rue était à nous et ça faisait du bien ! Le slogan « Mon vélo, ma liberté » avait remplacé « Sous les pavés, la plage ! » De ces dimanches, sans nos « sacros-saintes bagnoles » sont nés les questionnements sur la mobilité à laquelle une semaine est à présent consacré.

Dernièrement, à la faveur du confinement, le ralentissement de la circulation « habituelle » et motorisée a permis à de nombreuses personnes de reprendre, à pied ou à vélo, les routes et chemins parcourant et reliant nos villages. Le vélo, traditionnel ou électrique, a servi de remède à la morosité ambiante et c'est tant mieux !

Pourtant, le constat reste toujours le même... La voiture a pris tant de place que la majorité de nos routes ne sont en rien adaptées à une mobilité active, piétonne ou cycliste. Nos villages et leurs entrées restent de véritables autoroutes pour ceux qui cherchent la vitesse.

Après plus de 40 ans, il est vraiment temps de prendre en main cette problématique qui nous oblige, pour notre propre sécurité et celle de nos enfants, à « prendre la voiture ». Mais pour les décideurs, c'est toujours le serpent qui se mord la queue : « Il n'y a pas d'usagers donc pourquoi faire des aménagements ? » alors que la véritable question serait plutôt « Est-ce que les aménagements réalisés vont permettre à ces usagers de sortir du bois ? ».

On l'a vu : les amateurs sont là. Il est plus que temps d'enfin les entendre ! Et de faire de la mobilité douce un réel moyen de se déplacer au quotidien.

Chers citoyens et citoyennes, Septembre est là et sa rentrée scolaire ! Elle sera différente, ce ne sera facile pour personne : pour les enseignants, règles de sécurité à respecter ; pour les parents, préparer les enfants à cette rentrée particulière ; pour les enfants, reconstruire les liens sociaux...

L'obligation scolaire étant pleinement rétablie, les PO et les enseignants mettront tout en œuvre pour assurer une année scolaire la plus optimale possible. Septembre annonce aussi le retour de la vie politique, avec des réunions en présentiel qui facilitent les échanges et les débats.

Sur le plan politique, nous souhaitons apporter aux citoyens un éclaircissement sur la vie de notre ALEm. Le Groupe Ensemble, ayant été élu en 2019 à la présidence, a essayé de régler les problèmes existants tout en douceur en essayant de redresser la situation sans se trouver dans une situation difficile à gérer. Contrairement à ce qui a été dit dans la revue précédente, certains administrateurs de groupes dissidents ont tenté une action en Justice aux fins de prendre la majorité, voire la présidence et ainsi remercier plus rapidement la directrice en fonction. Ces frais de Justice inconsidérés et, à notre sens inutiles, ont été pris en charge par l'ASBL !

Etant dans une impasse, le Groupe Ensemble a préféré abandonner la présidence afin que l'ALEm ne soit pas pénalisée par des discussions sans fin.

Ayant « remis les pendules à l'heure » sur ce point, nous vous souhaitons à tous une excellente rentrée 2020 !



4530 choses à vivre

Lundi 19 octobre

Collecte de sang

La Croix-Rouge de Belgique vous accueille à l'administration communale de Villers-le-Bouillet pour une collecte de sang entre 17h30 et 19h30.

Informations : 0800 92 245

Du 2 au 6 novembre

Stage de l'Ecole des Poulains

L'Ecole des Poulains, située à Fize-Fontaine, organise un stage durant les vacances d'automne.

Informations et inscriptions : 0475 33 12 47

www.ecoledespoulains.be

Dimanche 15 novembre

Dîner d'avant-match à Fize

La RJS Fizoise organise un dîner avant la rencontre qui l'oppose à Elsaute.

Rallye Sprint Villersois

Le Rallye Sprint Villersois empruntera son parcours traditionnel dans les rues de Fize-Fontaine pour son édition 2020. Le centre du rallye est situé dans la zone économique de Villers-le-Bouillet.

Dimanche 29 novembre

Journée de l'Arbre

Sous réserve des conditions d'organisation liée à la crise sanitaire, la Commune de Villers-le-Bouillet et le PCDN vous accueillent à l'administration communale durant la matinée à l'occasion de la journée de l'arbre. Toutes les informations via www.villers-le-bouillet.be.

Informations : 085 616 278

Samedi 5 décembre

Souper jambonneau

La RJS Fizoise organise un souper jambonneau dans ses installations.

Dimanche 20 décembre

Marche ADEPS

L'Amicale fizoise vous convie à sa marche ADEPS annuelle au départ de la maison de quartier de Fize-Fontaine, rue Le Marais 76. Marches de 5, 10, 15 et 20 km au programme.

Plus d'informations : 0476 288 788

Du 21 au 24 décembre

Christmas Basket

La Villersoise BC met en place son traditionnel stage de Basket durant les vacances d'hiver.

Informations et inscriptions : bcvillersoise@gmail.com

Etat civil

DÉCÈS

Romain NGUYEN KHAC (21/06/2020) de Fize-Fontaine

Jean Marie WALLRAF (29/06/2020) de Fize-Fontaine

Fernand BRAINE (03/07/2020) de Vaux-et-Borset

Oscar EVANS (05/07/2020) de Villers-le-Bouillet

Philippe CUVILLIER (19/07/2020) de Villers-le-Bouillet

Pierre DAUTRELOUX (31/07/2020) de Warnant-Dreye

Josiane TIMSONET (31/07/2020) de Villers-le-Bouillet

Marcel LEKEU (10/08/2020) de Villers-le-Bouillet

Marie KAISER (17/08/2020) de Villers-le-Bouillet

Gabrielle MANIQUET (20/08/2020) de Fize-Fontaine

Fabien LALMAN (31/08/2020) de Villers-le-Bouillet

Jean-Pol GERMAUX (02/09/2020) de Villers-le-Bouillet

Monique LEGRAND (03/09/2020) de Villers-le-Bouillet

Nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles des défunts.

NAISSANCES

Tous nos vœux de bonheur aux familles de

Aliénor – Côme – Sasha – Irene – Arthur
Alba-Lou – Daniela – Diego – Milo – Zélie
Clément – Eliot – Diane – Téo – Chloé – Inaya
Arthur – Lola & Léa – Noa – Alizée – Elisabeth
Iziris

Félicitations à tous !